



Contrat de location d'ânes

Le responsable :

(De la famille, du couple, du groupe ...)

Nom :

M O ou F O

Prénom :

Age :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Tél. : E-mail :

Les autres accompagnants : (2 à 5 personnes par âne)

Nom : Prénom : M O ou F O Age :

Nom : Prénom : M O ou F O Age :

Nom : Prénom : M O ou F O Age :

Nom : Prénom : M O ou F O Age :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :


- Les chiens ne sont pas acceptés

Téléphones portables joignables pendant la randonnée :

 :

 :

 :

Personne à contacter en cas de problème :  :

Date & heure de départ :

Date & heure d'arrivée :



L'âne, la randonnée et son matériel

Nom de l'âne :

Durée de la randonnée :

- ½ journée : 30 € / âne
- 1 journée : 50 € / âne
- 2 jours : 90 € / âne
- à partir de 3 jours : 40 € / âne par jour

(PRIX NETS par âne loué)

→ jours à 40 €/j. = €

→ Pour tout déplacement du loueur suite à un problème ou accompagnement sur la rando = forfait de 30 €

Matériel fourni :

Tapis, bât, licol, longe, sac, cure pieds, étrille, gilets fluos, trousse de secours, protection de pluie, corde, carte IGN, itinéraire, autorisation ONF. Autre :

(En cas de perte ou de détérioration de ce matériel, un remboursement partiel pourra vous être facturé)

Assurance :

Notre assurance responsabilité civile exploitation n'est engagée qu'en cas de faute inexcusable de notre part, dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs.

Toutes personnes accompagnants les randonnées avec ânes, ne seront pas prises en compte par notre assurance et ni les enfants susceptibles de monter sur nos animaux.

Il est demandé aux randonneurs d'avoir une assurance personnelle, accidents et responsabilité civile générale.

Art.1384 du code civile : « On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde. »

Art.1385 du code civile : « Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé »



Bon à savoir ...

Comportement :

Évitez les fantaisies au départ, montrez lui avec douceur que vous connaissez les règles et que c'est vous qui le menez et non l'inverse Une fois passé le cap, l'âne vous suivra sans souci.

L'âne est un herbivore, il lui faut de l'herbe - **juste et uniquement** - pendant les pauses. Si vous le laissez manger le long du chemin, il baissera constamment la tête et vous ne pourrez plus le diriger.

Si votre animal s'arrête, c'est :

- * Il manque un randonneur, il manque un autre âne, le bât glisse, l'équipement le gêne, il y a quelque chose devant ou au loin qui attire son attention (eau, pont, chien, sanglier, cerf, ...), il a envie de faire ses besoins.
- * Si rien ne cloche, demandez lui de repartir (**ALLEZ !! MARCHER !!**) et avec une petite branche feuillue mettez une personne derrière lui. « **NB : Un âne ne se tire pas, mais il se pousse.** »
- * Marchez devant votre âne ou à la hauteur de sa tête, il ne doit pas vous dépasser.
- * N'enroulez jamais la longe autour de la main, mais tenez-la pliée sur elle-même avec un nœud au bout qui pourra vous servir d'arrêt.

La sécurité :

- * Pour une traversée de gués, tenez l'âne en bout de longe au niveau du nœud en vous mettant loin devant lui (il peut décider de sauter).
- * Sur la route, vous êtes considérés comme un véhicule donc marchez à droite avec votre gilet fluo sur le dos et respectez le code de la route.
- * Si vous montez votre enfant sur l'âne, il ne doit pas dépasser un poids supérieur à 25 kg, il doit porter des protections adéquates (casque,...) ; pour tout passage délicat l'enfant doit descendre (route, gués, trou, ...) et il ne doit jamais être seul sur l'âne même à l'arrêt et ne doit jamais être attaché sur le dos de l'âne.
- * C'est sous votre responsabilité si l'enfant monte sur le dos de l'âne, ceci ne fait pas parti de nos prestations.
- * Pendant l'arrêt pique-nique, attachez votre âne sur un support solide et surveillez votre animal afin qu'il ne se coince pas.
- * Déchargez votre âne de ses sacs, mais laissez le bât, dessanglez un peu et n'oubliez pas de ressangler et de répartir le poids de vos sacs sur le bât avant de repartir.
- * Respectez votre animal, il vous respectera. Ils sont comme nous, ils ont des réactions, des humeurs et ne sont pas programmés, mais **ils sont tous des randonneurs sympas !!**

Je soussigné,, assure avoir bien pris connaissance du contrat et des conseils.

Date :

Signature :